



Monte-Carlo Société des Bains de Mer et Be Safe Monaco Renouvellent leur partenariat pour la troisième année consécutive

Flash Info - Monaco, le 23 juillet 2026 – Le Président-Délégué de Monte-Carlo Société des Bains de Mer, Stéphane Valeri, et Madame Camille Gottlieb, Présidente de Be Safe Monaco, ont renouvelé le partenariat qui unit le Groupe et l'Association depuis 2024. Reconduit pour la troisième année consécutive, cet accord prévoit la mise à disposition de chauffeurs de Monte-Carlo Société des Bains de Mer pour conduire les navettes nocturnes Be Safe Monaco et raccompagner en toute sécurité, à Monaco, les clients des établissements de la Principauté durant toute la période estivale.

Cette année encore, le Groupe Monte-Carlo Société des Bains de Mer apporte son plein soutien à l'association Be Safe Monaco, créée en 2017, et qui lutte contre la consommation d'alcool au volant. Fort du succès obtenu depuis la conclusion de ce partenariat en 2024, c'est tout naturellement que l'accord a été renouvelé cette année, avec les signatures du Président-Délégué de Monte-Carlo Société des Bains de Mer, Stéphane Valeri, et de Madame Camille Gottlieb, Présidente de Be Safe Monaco.

Depuis le 1^{er} juillet dernier, et jusqu'au 31 août prochain, des chauffeurs Monte-Carlo Société des Bains de Mer sont à nouveau mis à disposition de l'association, en roulement, afin de conduire les navettes électriques qui raccompagnent les clients des établissements festifs monégasques chez eux, en Principauté, en toute sécurité.

Ce dispositif entièrement gratuit est accessible du mercredi au dimanche inclus, de minuit à 5h30 du matin.

Depuis la signature de ce partenariat en avril 2024, 741 personnes (355 en 2024 et 386 en 2025) ont été raccompagnées chez elles grâce à la mise à disposition des chauffeurs Monte-Carlo Société des Bains de Mer au cours de la période estivale.

[Télécharger les photos](#) - @Monte-Carlo Société des Bains de Mer